

Bonjour,

Je suis Valérie Caps chargée de recherche au CNRS. Je travaille dans l'équipe Photocatalyse et Photoconversion de l'ICPEES. Je suis également référente égalité CNRS à l'ICPEES avec Stéphane Le Calvé, directeur de recherche au CNRS et responsable de l'équipe Chimie de l'Atmosphère.

Vous savez peut-être que les femmes représentent une minorité des chercheurs dans la majorité des disciplines des sciences, technique, Ingénierie et mathématiques au CNRS, comme dans beaucoup d'autres organismes de recherche. Et pourtant elles représentent une part importante des étudiants de certaines de ces disciplines.

Dans le but de promouvoir l'accès des femmes/étudiantes aux carrières scientifiques, mais aussi l'accès à une meilleure qualité de vie au travail pour tous et toutes, le CNRS a déployé des référents et référentes égalité dans ses unités. Notre mission est d'assurer un fonctionnement du laboratoire qui permet aux femmes et aux hommes qui y travaillent, quel que soit leur statut, d'atteindre leurs objectifs académiques et professionnels. Notre rôle au sein du laboratoire consiste notamment à veiller à ce que de bonnes pratiques en matière d'égalité soient respectées et à protéger les personnels contre toute forme de discriminations. Nous veillons notamment à sensibiliser le personnel sur les agissements sexistes qui peuvent être quelquefois banalisés.

En ce qui vous concerne plus particulièrement, l'idée est que vous puissiez toutes et tous, quel que soit votre sexe, votre genre, votre origine, votre parcours, votre orientation sexuelle, etc., réaliser VOTRE mission à l'ICPEES, atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés, et notamment mener votre stage, vos expériences, votre recherche et vous former, dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons également contribuer à faire de votre expérience à l'ICPEES une étape importante de votre parcours académique et professionnel.

Ce que nous attendons de vous est donc :

- D'une part que vous vous conformiez à ces pratiques d'égalité. Elles seront prochainement explicitées dans une charte. En attendant, nous comptons sur votre bon sens pour adopter des comportements respectueux voire bienveillants envers TOUS les membres/personnels du laboratoire, quel que soit leur statut, âge, sexe, état de santé/handicap, etc. A minima il s'agit de proscrire tout agissement sexiste et, de façon générale, tout agissement discriminatoire tel que défini à l'Art. 225-1 du Code Pénal (Art. 131-1 du Code Général de la Fonction Publique). En ce qui concerne les agissements sexistes en particulier, nous rappelons qu'ils sont spécifiquement et strictement interdits par le Code du Travail (Art. L1142-2-1) et par le Code Général de la Fonction Publique (Art. L131-3) que nous citons : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. ».
- D'autre part que vous nous informiez de la moindre difficulté que vous pourriez rencontrer à cet égard, ou dont vous pourriez être témoin, pour que nous puissions mener à bien nos missions, et notamment accompagner/guider victimes et témoins dans la procédure de signalement le cas échéant. Sur ce point, nous précisons que notre travail est bien entendu soumis à toute la discrétion qui s'impose et que vous pourrez donc échanger avec nous en toute confidentialité.
- Enfin, nous sommes également ouvertes à toute proposition sur l'amélioration des pratiques d'égalité au sein du laboratoire ; n'hésitez pas à nous faire part de vos idées sur le sujet.

Nous sommes joignables par mail à toute heure et aussi par téléphone ou en face à face. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous joignons à l'équipe d'accueil pour vous souhaiter la bienvenue à l'ICPEES, vous souhaiter un stage fructueux et beaucoup de chance dans vos recherches.

Est-ce que vous avez des questions ?

Si non, vous retrouverez le résumé de nos missions, ainsi que nos coordonnées et d'autres informations /actions relatives à l'égalité, sur le site internet de l'ICPEES (<https://icpees.unistra.fr/institut/referentes-egalite/>).

Merci pour votre attention et bonne installation à l'ICPEES.